



Conditions d'admission et d'inscription en Master à l'UFR de Droit, Sciences économiques et de gestion

FORMATION CONCERNEE	Vous êtes....	Vous devez suivre la procédure d'admission suivante (phase 1)	Inscription administrative (phase 2)
Vous souhaitez vous inscrire en première ou deuxième année de MASTER	TOUT PUBLIC sauf étudiant résidant dans les pays relevant du CEF (*)	CANDIDATURE EN LIGNE via la plateforme ECANDIDAT <a href="https://ecandidat.univ-lemans.fr">https://ecandidat.univ-lemans.fr</a>	Inscription en ligne début juillet sur <a href="http://inscription.univ-lemans.fr">http://inscription.univ-lemans.fr</a>
	Etudiant résidant dans les pays relevant du CEF (*)	Procédure informatique obligatoire : <a href="https://www.campusfrance.org">https://www.campusfrance.org</a>	Dossier envoyé par mail si avis favorable après confirmation de l'étudiant.

(\*) Pays adhérents au CEF : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Pérou, République Démocratique du Congo, Sénégal, Russie, Singapour, Taiwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam.